LA GAZETTE DU THUIT

N°29
Janvier 2024

Bulletin Municipal de la Commune du Thuit de l'Oison



EDITO



Chères administrées, chers administrés,

C'est avec plaisir que nous vous retrouvons pour cette nouvelle gazette dans laquelle nous sommes fiers de vous exposer le travail réalisé conjointement par les élus, par les agents et les bénévoles des associations. C'est cette extraordinaire synergie qui permet à chacun d'entre vous de « bien vivre » au Thuit de l'Oison. Nous entendons par les nombreux canaux de communication mis en place : rencontres mairie ou lors des multiples manifestations, permanence sur le marché, cahier de doléances, vos demandes et besoins au quotidien et essayons d'y répondre autant que faire se peut. Les agents de la commune font au mieux pour que chaque service proposé soit le meilleur possible pour vous et vos enfants.
C'est également cette concertation avec vous qui guide nos choix lors de nos arbitrages budgétaires. Vos propositions et vos retours positifs sur nos différentes réalisations nous incitent à poursuivre dans le même sens. C'est pourquoi le budget investissement qui sera voté lors de ce premier trimestre comprendra la rénovation énergétique de plusieurs bâtiments communaux, des aménagements dans les cimetières, la mise en place de vidéoprotection, la continuité des aménagements de sécurité routière, les travaux de sécurité incendie dans les bâtiments, les voies douces…

C'est d'ailleurs sur ces voies que nous avons réalisé notre premier trail avec plus de 300 participants. Un très grand succès, un nouveau grand moment de convivialité comme nous les aimons. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite par leur aide formidable ainsi que nos commerçants toujours présents. La solidarité règne sur notre commune et nous félicitons chaleureusement tous les bénévoles de toutes nos associations qui font vivre notre village au quotidien, votre dévouement est une force indispensable.

Nous sommes étonnés des propos tenus dans la tribune par les 4 membres restants de l'opposition tant sur le fonctionnement de la collectivité lors de ses conseils municipaux et de ses commissions que sur la Communauté de Communes Roumois Seine. Les conseils municipaux sont publics et chacun y est libre de poser des questions et d'ouvrir des discussions, c'est ce qui est fait à chaque fin de séance. Les commissions fonctionnent et intègrent même pour certaines des citoyens, les idées de chacun sont étudiées et travaillées dans la mesure du possible. Comme vous le savez sans doute, nous ne souhaitons pas augmenter les impôts et nous priorisons les nombreux projets afin de tenir cet engagement.

Je me suis présenté lors des élections à la présidence de la Communauté de Communes, cet engagement aurait permis à notre commune d'évoluer et d'éviter certains désagréments que vous vivez au quotidien… Une voix supplémentaire a élu un autre président, voix de la tête de liste de notre « opposition ». Notre commune et le service public rendu restent nos priorités et nous regrettons fortement que certains n'aient pas à l'esprit l'intérêt général.

Les fêtes de fin d'année sont passées, une nouvelle année commence… Qu'elle soit remplie de bonheur et de joie pour chacun d'entre vous. Vous pouvez compter sur nous pour continuer à travailler pour vous et à respecter la ligne de conduite tenue depuis maintenant plusieurs années. Nous en reparlerons ensemble dans les rues de notre belle commune, au détour d'une marche ou d'une manifestation.

Pour le Conseil Municipal,
Le Maire, Gilbert DOUBET.

INFORMATIONS PRATIQUES :

www.thuitdeloison.fr
mairie@thuitdeloison.fr
Facebook : le Thuit de l'oison
Twitter : @lethuitdeloison
02.32.96.00.90

CCAS : Tél. : 02.32.96.00.90
Mail : ccas@thuitdeloison.fr

Médiathèque : 09.61.69.86.44
mediatheque@thuitdeloison.fr

Numéros d'urgences :
SAMU : 15, Sapeurs
Pompiers : 18
Police Secours : 17

Gestion assainissement SAUR :
02.35.77.86.67 ou 06.04.59.71.39
SITEUR 06.71.88.66.65

Services sociaux et médico-sociaux :
85, rue d'Elbeuf
27520 Grand Bourgtheroulde
Tél. : 02.35.87.70.51
Accueil téléphonique :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Accueil physique : mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et vendredi de 9h à 12h.

Inscription à l'école maternelle – Rentrée 2024-2025 :



Votre enfant est né en 2021, il va faire sa rentrée à l'école en septembre 2024.
Afin de retirer le formulaire d'inscription, vous pouvez venir dès le 20 janvier en Mairie ou le télécharger sur le site de la commune.
Celui-ci est à compléter et à rapporter en Mairie accompagné d'un justificatif de domicile avant le 23 février 2024.

Une fois le dossier validé en Mairie, Madame Delassus, Directrice de l'école maternelle, prendra contact avec vous par mail pour finaliser l'inscription.

Recensement de la Population



Le recensement de la population aura lieu sur notre commune du 18 janvier au 17 février 2024. Cette enquête est obligatoire et très importante pour la collectivité, les dotations de l'État notamment sont fixées via ces chiffres.
L'agent recenseur possèdera une carte, merci de lui réserver un bon accueil et de répondre aux questionnaires le plus rapidement possible.
L'INSEE met en place des phases pilotes sur 2024 pour la mise en place d'une enquête Familles, nous vous remercions de bien vouloir y participer également. Les données ne seront utilisées que par l'INSEE et ne pourront être utilisées à d'autres fins.

Cérémonie Patriotique

La Cérémonie de la Commémoration du 8 mai aura lieu au Thuit-Simer. Le rendez-vous est fixé à 11h00 devant le Monument aux Morts pour le dépôt de la gerbe.

Collecte des Sapins

Comme chaque année, trois points de collecte des sapins ont été mis en place depuis le 3 janvier 2024 :
- Ateliers communaux du Thuit-Signol
- Ancienne mairie du Thuit-Anger
- Ancienne mairie du Thuit-Simer

Attention à bien séparer les sapins floqués des sapins non floqués !

En effet, grâce à un partenariat avec la Chèvre Rit des Monts du Roumois, les sapins non floqués serviront de nourriture aux chèvres.

Secours Catholique

Hello, hello...

À quelques jours de la nouvelle année, toute l'équipe du Secours Catholique du Thuit Anger vient vous présenter tous ses voeux de santé, de joie, de partage et de fraternité en cette période festive...

Il est encore temps pour vous de nous rendre visite et de profiter ainsi de nos nombreuses offres de jeux et jouets à prix plus qu'attractifs... sans compter le rayon vêtements et accessoires...

Toute l'année, nos bénévoles se font un plaisir de vous accueillir chaque lundi et mercredi de 14h à 17 h dans les locaux de l'ancienne école - rue de la mare d'Aulne à Thuit Anger

Très bonnes fêtes et bonne Année 2024.

Sente Théodore Fanfare



La Sente reliant la Résidence du Manoir et l'impasse du Pré de la motte se nomme désormais « Sente Théodore Fanfare ».
Théodore a été Conseiller Municipal de 1995 à 2014 et a été engagé au Comité des Fêtes pendant de nombreuses années. La Municipalité en accord avec son épouse a décidé de lui rendre cet hommage.



Élections : Inscription sur les listes électorales et changement d'adresse :

Élections Européennes : 9 juin 2024

Pour voter à ces élections, il faut :

- Être Français ou citoyen d'un pays membre de l'Union Européenne,
- Être âgé d'au moins 18 ans,
- Être inscrit sur les listes électorales,
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année. Toutefois, **pour pouvoir voter lors d'une année à élections, il faut accomplir cette démarche avant une date limite au plus tard le 6ème vendredi précédant le premier tour de scrutin.**

L'année 2024 est une année électorale avec les **élections européennes prévues le 9 juin 2024**. Par conséquent, la date limite de dépôt de sa demande d'inscription **en mairie est fixée au vendredi 3 mai 2024.**

Vous pouvez procéder par voie dématérialisée via le site service-public.fr, attention au délai de dépôt des demandes sur ce système dématérialisé qui n'est pas le même, le plus souvent avancé. Aucune inscription ne sera acceptée par mail.

Pour cela, vous devez déposer en mairie ou via le site service-public.fr pour une inscription par internet:

- Le formulaire de demande d'inscription complété
- Un justificatif d'identité (carte nationale d'identité ou passeport **en cours de validité**)
- Un justificatif de domicile de **moins de 3 mois à votre nom et adresse** (facture d'eau, d'électricité, gaz, **téléphonie de fixe uniquement**, pas de téléphonie mobile, bulletin de salaire, quittance de loyer non manuscrite, attestation d'assurance habitation…)

Les citoyens de l'union européenne peuvent être inscrits sur les listes électorales dites « complémentaires » pour pouvoir participer au vote lors des élections européennes et/ou municipales en France.

Les jeunes de 18 ans sont inscrits automatiquement sur la base du recensement citoyen à 16 ans sauf si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif ou en cas de déménagement depuis le recensement …), il est donc conseillé de vérifier son inscription auprès de la mairie.

Quelques rappels :

- Si vous **déménagez et changez de commune**, vous devez vous inscrire auprès de votre nouvelle mairie.

- Si vous **déménagez et restez dans la même commune**, vous devez déclarer votre nouvelle domiciliation en mairie pour qu'elle soit mise à jour afin de recevoir votre carte d'électeur et la propagande électorale à la bonne adresse, ainsi que pour pouvoir voter au bureau de vote correspondant.



Quelques rappels importants :

J'aime ma Commune et je respecte les réglementations !

Réglementation sur le bruit :
L'arrêté municipal du 15 juillet 2020 autorise les bruits liés aux travaux de bricolage et de jardinage.
- Du lundi au vendredi inclus de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h30.
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
Ils sont interdits en dehors de ces horaires ainsi que les dimanches et jours fériés.
Tout bruit de comportement gênant, produit sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit. Les propriétaires d'animaux doivent prendre les mesures propres à assurer la tranquillité du voisinage.

Les haies en bordure des voies de la commune :
L'arrêté municipal du 6 juillet 2020 impose la taille des haies à l'aplomb des voies de la commune. Les arbres, arbustes doivent être élagués pour empêcher de toucher les réseaux aériens. En cas de non- exécution, la mairie se réserve la possibilité de tailler les haies en facturant au propriétaire ou au locataire.

Rappels sur les tailles de haies :
Les arbres, haies et arbustes en limite de propriété
Les articles 671 et 672 du Code Civil indique que :
- Les arbres dépassant 2 m doivent être plantés, au minimum, à 2 m de la clôture.
- Les arbres inférieurs à 2 m peuvent être plantés jusqu'à 50 cm de la clôture.
La distance est mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre.
Il est interdit de couper les branches venant sur votre terrain.
Il est interdit de cueillir les fruits de l'arbre de votre voisin qui dépassent sur votre terrain.
En revanche il est autorisé de ramasser les fruits tombés sur votre terrain.

Interdiction de brûler :
L'arrêté municipal du 12 juin 2020 interdit tout brûlage de déchets verts ou ménagers dans la commune du 1er janvier au 31 décembre. La valorisation des déchets verts en compostage, en paillage, en broyage ou le dépôt en déchetterie doivent être privilégiés.

<u>Déchets sauvages :</u>
Selon l'article R634-2 du Code Pénal, Il est interdit de jeter, de déverser ou d'abandonner ses déchets dans la rue (voie publique ou privée), à l'exception des emplacements, conteneurs, poubelles ou bennes adaptés, sous peine de contravention de la 4ème classe.

Amende minorée : 90 € si paiement dans les 15 jours Amende forfaitaire simple : 135 € Amende majorée : 375 € si paiement après 60 jours.
Et, plus encore si non-paiement.

<u>Respecter son voisinage :</u>
Le printemps arrive, les repas et sorties dans son jardin se font plus tard dans la soirée et cela fait du bien ! Il est tout de même nécessaire de penser à ses voisins en évitant de faire trop de bruit à partir de 22h (musique, cris …), en demandant à nos invités de ne pas klaxonner en partant de chez nous ….



La Mission Locale de Louviers – Val de Reuil – Andelle

Nous avons accompagné 6 jeunes sur l'année 2023
5 jeunes l'ont été pour la première fois (1er accueil) en 2023. 60% sont des femmes. 60% sont titulaires d'un BAC et 40% d'un CAP/BEP.

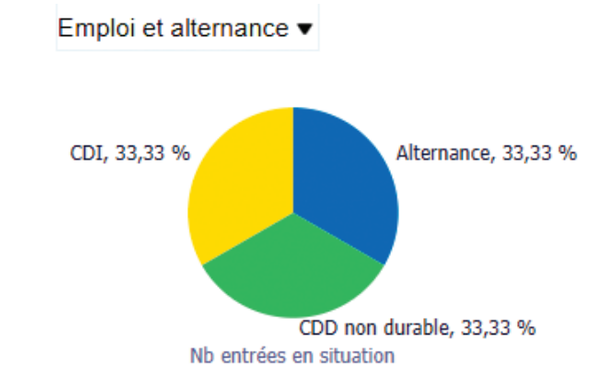

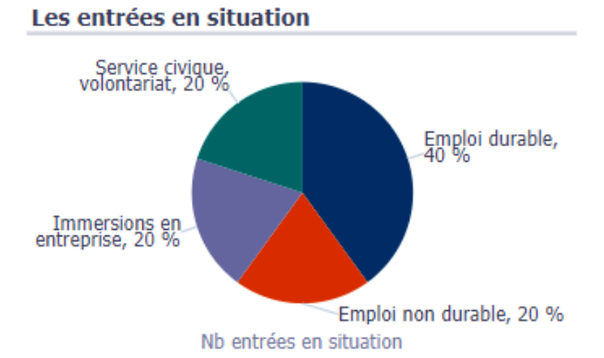

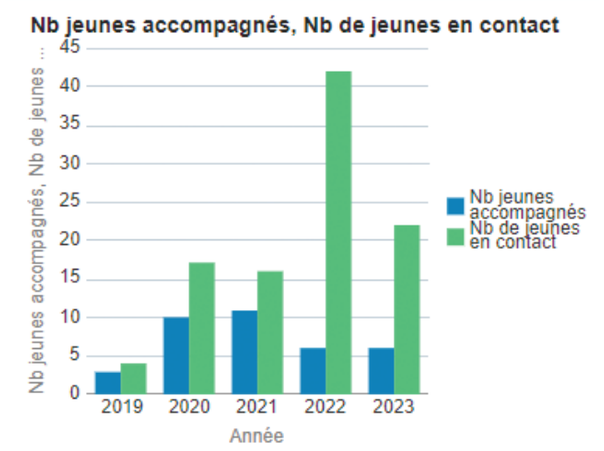

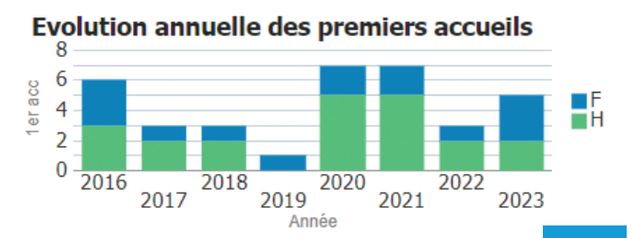

La Mission Locale d'Elbeuf

«La Mission Locale de l'agglomération d'Elbeuf, accompagne les jeunes de votre commune âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans le but de favoriser leurs insertions sociales et professionnelles.
En accompagnant 1655 jeunes sur l'année 2022, la Mission Locale de l'agglomération d'Elbeuf, apparait comme l'acteur numéro un de l'accompagnement des jeunes sur le bassin de vie Elbeuvien.
A ce titre, je souhaite qu'elle puisse devenir un observatoire de la jeunesse. C'est pourquoi, trimestriellement et au travers de ce nouveau mode de communication, vous trouverez les indicateurs de l'activité de la Mission Locale en lien avec votre commune ainsi qu'une synthèse qui vous sera aussi transmise en chaque début d'année.
Je vous souhaite une bonne lecture et reste à votre entière disposition.»



Travaux au Campanile

L' entrée de la salle des fêtes la Campanile a fait peau neuve.

AVANT



APRÈS



En 2024, les travaux de rénovation énergétique de ce bâtiment seront engagés.

Tombe Napoléonienne





La tombe Napoléonienne a été nettoyée afin de lui rendre son aspect d'antan.

Espace Marchand





Suite à un affaissement, le désactivé devant les commerçants a été refait à l'identique

L'Hommage à Jean-Pierre Poplin



Jean-Pierre Poplin est né le 11 décembre 1938 à Orléans. Très méticuleux, il aimait toutes les choses de la vie et collectionnait beaucoup d'objets (capsules de champagne, pin's, pièces de monnaies, ...).

En 1958, il entre à l'Arago Sport Orléans a, à peine 20 ans, en tant que footballeur. Il part ensuite à l'armée et sera envoyé en Algérie en 1960 et 1961.

Passionné de football, Jean-Pierre intègre le club de Sedan, en Championnat de Football Amateur, en 1961. Le 5 juin 1964, Jean-Pierre écrit : « Mon retour prévu à l'Arago est annoncé. Les meubles sont démontés et attendent le déménageur, Sedan décide de me garder en me donnant une prime (petite) et en doublant mon salaire. Jules, entraineur de l'Arago me conseille de rester et se charge de prévenir les dirigeants. » En 1964 et 1965, il fait les trois quarts de la saison en Division 1, puis retournera en Championnat de Football Amateur jusqu'à la fin de saison de 1966.

Il intègre l'U.S. Quevilly en 1966 en Champion de France. Il fera partie de l'équipe demi-finaliste de la Coupe de France en 1968 et finira sa carrière au niveau national en 1972.

Talentueux joueur de football, il a été également un bon joueur de pétanque, aimait la marche et le cyclisme. Jean-Pierre est un passionné de la vie et en profite avec sa femme, Micheline. Bénévole au comité des fêtes de Thuit-Signol, chacun a pu rencontrer ce grand monsieur, toujours accompagné de sa femme au détour d'une manifestation ou d'une marche dans la commune.



Jean-Pierre s'éteindra le 7 décembre 2023 après une lutte intense et longue contre la maladie.

Nous ne pouvons que saluer ce remarquable monsieur et lui dire merci pour son engagement.

Concert Symphonique et Sensibilisation Musicale

La Commission Loisirs, Cultures et Sport, annonce un événement exceptionnel le samedi 30 mars.

Organisé à la Salle des fêtes Philippe Aubin, un concert de l'Orchestre Symphonique dirigé par Félix Pognon, chef de l'Orchestre Symphonique de l'Agglomération Elbeuvienne, mettra en lumière les musiques captivantes de films récents et de jeux vidéo. Avant l'évènement, Félix Pognon interviendra dans les écoles pour sensibiliser les élèves à la musique symphonique.
L'accès est gratuit, favorisant ainsi la participation du grand public, en particulier des jeunes. Une initiative culturelle à ne pas manquer.



L'actualité de la Médiathèque

L' équipe de la médiathèque Jean d'Ormesson vous souhaite **une belle année 2024** remplie de rencontres inoubliables en notre compagnie et de moments formidables grâce à tous les documents disponibles dans nos rayonnages.

Derrière nous, une année bien chargée en animations… et en fête, puisque la médiathèque a célébré ses 5 ans d'ouverture. À cette occasion, **un nouveau service : les jeux de société** a été proposé. Ce service semble vous satisfaire et nous en sommes très heureux.

L'année 2024 s'annonce aussi riche …

En février, une exposition de peinture et de sculpture sera proposée au sein de la médiathèque, suivie de **deux ateliers de peinture animés par la plasticienne Stéphanie Lemery : réinterprétation d'un tableau célèbre.**

E**n mars** et plus précisément le **samedi 2**, vous pourrez nous retrouver au **Salon Numérique** où nous proposerons la découverte de liseuses (pour les grands) et de tablettes avec la médiathèque numérique de l'Eure pour tous.

Fin mars, **deux ateliers musicaux intitulés « Musique à la carte » auront lieu les mercredis 20 mars à 10h30 et 27 mars à 16h00.**

Du mois d'avril jusqu'à la fin juin 2024, nous vous inviterons à un projet autour de l'écologie et du jardinage en proposant **deux ateliers culinaires qui seront animés par José Lourero de l'Interfel et le lancement d'une grainothèque.**

Le samedi 4 mai sera l'occasion de **nettoyer les alentours de la médiathèque, d'apprendre à bien gérer son composte avec le SDOMODE** et de découvrir quelques jeux de société pour sensibiliser les petits et les grands sur l'écologie.
Dans notre programme culturel, nous n'avons pas oublié les animations régulières telles que :

Le café littéraire : samedi 9 mars et 1er juin à 10h30

L'heure du conte : le 2ième mercredi de chaque mois, à savoir 10 janvier, 14 février, 13 mars, 10 avril, 15 mai et 12 juin à 10h30.

Le tricot, le crochet : le 16 janvier, le 26 janvier, le 16 février, le 20 février, le 15 mars de 16h00 à 18h00 avec la clôture le mardi 19 mars.

Vu le succès grandissant de notre programme (notamment pour les ateliers et la lecture de « L'heure du conte »), nous vous demandons de réserver vos places. Merci de votre compréhension.

À partir du 2 juillet et jusqu'au 31 août, le bien aimé **« Voyage littéraire »** (sélection des documents à découvrir à l'aveugle) revient. Les 40 sacs seront à votre disposition pour partir en vacances avec vous !

Suivez-nous sur :
Facebook
https://www.facebook.com/mediathequethuitdeloison/
Instagram
https://www.instagram.com/mediathequethuitdeloison/
https://www.thuitdeloison.fr
ou tout simplement n'hésitez pas à nous demander le programme en cours.



Z-GEN

L'association ZGen a vu une évolution marquante avec l'arrivée de François en tant que vice-président, succédant à Baptiste. Cette transition a insufflé une nouvelle dynamique, notamment dans le développement du Fab-Lab. La mise en service de la CNC a permis d'élargir nos activités et d'offrir de nouvelles opportunités créatives aux membres.

En 2023, ZGen a réalisé diverses initiatives. Le dernier Technocom a marqué la transition vers le festival du numérique, prévu sur un week-end. La collaboration avec le comité des fêtes et la commune du Thuit de l'Oison pour la Fête de la Musique a été un succès. De plus, la gestion de la régie vidéo et lumière pour les événements du Esport Club de Normandie à Caudebec-les-Elbeuf et Villers-sur-Mer a été une expérience enrichissante.

Les activités jusqu'en juin 2024 promettent des moments passionnants. Le premier festival dédié à la technologie et à l'innovation se tiendra les 1er, 2 et 3 mars, offrant une immersion complète dans ce domaine en plein essor. La gestion de la régie pour le Concert Symphonique de OSAE le 30 mars à la salle des fêtes Philippe Aubin sera un événement grandiose. La Fête de la Musique continuera à être un temps fort de partage et de célébration.

ZGen invite chaleureusement tout le monde, des collégiens aux retraités, à rejoindre nos rangs en tant que bénévoles. Notre association est ouverte à tous, offrant un espace d'apprentissage et de partage pour tous les passionnés de nouvelles technologies.







Thuit-Dance

Le 16 juin 2024, le spectacle de fin d'année aura lieu à la salle des fêtes Philippe Aubin. Cette année sera « Magic World », deux représentations à 14h et à 18h, ouvertes à tous. Les places seront en vente à 3 € dès le mois de mars sur les horaires des cours, le lundi de 17h30 à 20h30 et le mercredi entre 18h30 à 20h, à la salle des fêtes de Thuit-Signol.

Les préinscriptions se feront à la suite du deuxième spectacle.

Tous à vos agendas !
Vous pouvez nous joindre par mail **thuitdance@gmail.com** ou par téléphone **07 86 53 75 25**.
Suivez-nous sur Facebook « Thuit-Dance ».



La Compagnie Romanesque

Les 19 et 20 octobre 2024, un Festival Thuit Romance se déroulera à la salle des fêtes Philippe Aubin. Ce Festival vous présentera des auteurs de romance (classique, fantasy, dark, historique…). Vous pourrez également participer à des masterclass, des interviews, des lectures d'extrait, une tombola en faveur de la ligue contre le cancer (octobre rose), des goodies…

Si vous êtes intéressés par les livres, les festivals et que vous êtes motivés à y participer, nous recherchons des bénévoles pour nous aider. Nous appelons à la générosité pour des dons (notamment des bocaux en verre de 1L, ou même financier si vous le souhaitez).

Vous retrouverez sur nos pages Facebook ou Instagram jusqu'en octobre pleins d'informations sur le Festival ainsi que sur les auteurs présents.

Vous pouvez nous contacter par mail lacompagnieromanesque@gmail.com ou par téléphone Aurélie 0786537525 Anaïs 0782938595

La Compagnie Romanesque



La Compagnie Romanesque

compagnie.romanesque

AOTS Musculation fitness Cardio-Training, un espace sport au coeur du Thuit de l'Oison

L'association inaugure sa première saison entière depuis septembre 2023. Situé derrière le gymnase GACHASSIN, un espace de 114 m² permet d'accueillir les expérimentés et débutants en Fitness-Musculation.

Nous proposons des accès étendus, de 9h à 21h30, 7 jours sur 7.

Grâce aux 8 bénévoles qui encadrent l'association, les adhérents qui le souhaitent sont guidés lors des premières séances, une fois autonome chacun vient s'entrainer en toute liberté. Certains recherchent le renforcement musculaire et d'autres viennent juste s'entretenir ou partager un moment de détente, l'ambiance est conviviale et les regards bienveillants, chacun trouve sa place. Chaque année nous investissons dans du nouveau matériel afin de permettre aux adhérents de s'entrainer sur des machines neuves et performantes. Cette saison, fort de notre succès nous sommes complets avec 100 adhérents et presque à parité avec 40 % de femmes.

Alors, nous vous donnons rendez-vous en septembre 2024 pour venir découvrir notre sport, une séance d'essais vous sera offerte.

Le Club de l'Amitié

Né en 1981 pour éviter l'isolement des personnes retraitées, le Club de l'Amitié compte aujourd'hui 108 Adhérents. Il réunit devant un goûter tous les mardi après-midi à la Salle Philippe Aubin, ceux qui souhaitent jouer à des jeux de société (manille, tarot, dominos, scrabble…) ou simplement se retrouver entre amis.

Au cours de l'année il propose un barbecue, un goûter déguisé, un repas de Noël et des sorties en car...

La cotisation annuelle est de 20 €. Pour nous rejoindre ou vous renseigner, contactez la Présidente : Mireille Ladiray au 06 16 47 83 76 ou la secrétaire Élisabeth Jardinier au 07 80 61 55 34



Étrier du Roumois

Résultats des Cavaliers du Club Étrier du Roumois, 21 Chemin de l'église Saint Ouen du Thuit de l'Oison



Médaille d'argent en CSO Club 3 équipe Cadet 2 : Faustine SALMI THORAVAL, Mahaut SALMI THORAVAL, Romane ELMOUSSE, Lola MENGUY

Préhandys



Le Comité des Fêtes du Thuit-Signol

Salon de Peinture de Sculpture et Parcours Artistique Pour cette nouvelle édition de nombreux artistes Peintres et Sculpteurs exposeront à la Salle des Fêtes Philippe Aubin. Les invités d'honneur sont Lucien VIAN pour la Peinture et Nicole DEPERROIS-GOUARD pour la Sculpture.

Le Salon est ouvert tous les jours de la semaine de 16h à 18h et le week-end de 10h à 18h.

Nous vous attendons nombreux !

Venez découvrir le Parcours Artistique visible depuis l'extérieur de la Médiathèque et des vitrines de nos commerçants





Mise en lumière

Le vendredi 1er décembre, les enfants des écoles du Thuit de l'Oison ont chanté des chants de Noël avant que la mise en lumière soit faite. L'UCAT a ensuite proposé un pot de l'amitié. Merci aux présents, enfants, enseignants, personnel des écoles et habitants pour votre participation.



Trail au Thuit de l'Oison

Ce sont plus de 300 participants qui ont arpenté les chemins de notre commune le 3 décembre pour la première édition du trail du Thuit de l'Oison.
Plus de 40 bénévoles étaient réunis pour organiser cet évènement, merci à eux !
Merci également au SERPN pour leur présence et à tous les commerçants.





Noël au Thuit de l'Oison

Les festivités ont débuté le mercredi 13 décembre avec un Noël intergénérationnel. Nos aînés ont pu profiter d'un gouter en écoutant Wilfer, tout en appréciant la compagnie de nos ados et des 0-3 ans.
Le Père-Noël était bien sûr au rendez-vous pour le plus grand plaisir des petits et grands.

Le jeudi 14 décembre un spectacle de marionnettes a été proposé aux maternelles et aux CP.
C'est le vendredi 22 décembre que le Père-Noël a posé son traineau pour rendre visite aux enfants des écoles.
La journée s'est terminée par un spectacle pour les primaires.

Espace sans tabac

Il est dorénavant interdit de fumer à proximité des écoles.
Des espaces sans tabac ont été identifiés aux abords des écoles, afin de préserver la santé et le bien-être des enfants et tous.







Les activités 2023 des amis réunis













Les activités du Comité des Fêtes du Thuit-Anger

Mi-Septembre, le réputé Cochon Grillé a connu son succès habituel, dans une ambiance conviviale appréciée de tous… suivi de la Foire à Tout, rassemblant une cinquantaine d'exposants pour la satisfaction des visiteurs.

2023 s'est conclue par une agréable Soirée Dansante très animée…









Programme 2024

20 janvier 2024 : Assemblée Générale (10 H ancienne mairie)
10 février : Soirée Cabaret Le nombre de places étant limité,
il est conseillé de s'inscrire dès maintenant.
17 mars : Salon de la Puériculture
19 mai : Randonnée
1er et 2 juin : Attention – Fête du Village avancée en fonction de la disponibilité des forains
8 septembre : Cochon Grillé
29 septembre : foire à Tout
12 octobre : Soirée Dansante
23 et 24 novembre : bourse aux Jouets

TRIBUNE

Chers citoyens, chères citoyennes,

Une année s'achève et comme le veut la tradition, nous devons faire un bilan. Notre commune poursuit son chemin, le bilan financier est sain, des subventions sont versées et nous pouvons tous nous en réjouir.

Nous souhaiterions remercier également les bénévoles des associations et les commerçants de notre commune qui lui permettent d'être dynamique et attractive. C'est bien le citoyen qui est au coeur de notre village.

Nous regrettons toujours le manque de politique participative de la part de la majorité. Les débats sont inexistants, les conseils municipaux clôturés dès que les délibérations sont votées pour que nos questions n'apparaissent pas au PV. Les commissions, peu fréquentes, ne sont pas propices aux idées émergentes.

Alors que l'équipe de la majorité reprochait à Vincent Martin un manque de communication et de transparence, force est de constater qu'on ne fait pas bien mieux au sein de notre commune.

La majorité proteste contre le taux de la taxe ménagère, désapprouve le manque de communication la concernant mais notre maire fait campagne avec le vice-président en charge de cette compétence…

Où est donc le citoyen dans tout cela ? Bien sûr, "on parle en son intérêt" mais que connait-il du programme présenté à l'élection à la présidence de la communauté de communes ? Que sait-il des conversations feutrées et des arrangements passés dans les bureaux des mairies…

L'autre choix au Thuit de l'Oison est toujours présentée comme l'opposition. Oui, nous sommes opposés à ce type de pratique et voulons voir changer les choses. Mais les PV des conseils municipaux démontrent que la plupart des délibérations sont votées à l'unanimité.

Je me suis battue aux côtés de la majorité pour le maintien du temps du midi pour les enfants de nos écoles. Mais le maintien de ce temps, nous le devons surtout aux parents d'élèves. C'est bien les initiatives citoyennes qui formeront la société de demain et non les querelles et intérêts politiques des uns et des autres.

Nous nous sommes présentés en 2020 non par égo ou ambition mais parce que nous aimons notre village que nous nous y sentons bien. Aujourd'hui, le nom de notre tête de liste est jeté en pâture sur les réseaux sociaux par la majorité, en toute illégalité…

Avec l'équipe de L'autre Choix au Thuit de l'Oison, nous voulions une alternative, ouvrir le débat démocratique, proposer des idées novatrices pour que notre commune évolue avec son époque.

Quand est-il aujourd'hui ? Quelle est la place du citoyen au Thuit de l'Oison ? Combien de réunions publiques ? Combien de consultations ?

Nous souhaitons sincèrement que les rapports entre le président de la communauté de communes Roumois Seine et notre commune soient constructifs à l'avenir. Mélanie n'a pas manqué d'interroger le président sur les sujets concernant sa commission au sein de la Com-Com, d'autres débats sont à venir et ils ne se réduisent pas au temps du midi même si cela impacte fortement notre commune.

C'est pourquoi nous formons le voeu que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la bienveillance, de la solidarité, de la fraternité et de la citoyenneté. C'est ensemble que nous construirons et combattrons les échéances de demain.

Mélanie, Denis, Magalie et Éric, de la liste L'autre choix au Thuit de l'Oison



ARRÊT MOBICOOP

Communauté de Communes Roumois Seine un Nouveau Monde

Un R de mobilité

Panneaux Rezo Pouce au sein de votre commune

La Communauté de Communes Roumois Seine accompagne le déploiement du dispositif solidaire d'auto-stop organisé, Rezo Pouce, en favorisant l'implantation de nombreux arrêts sur le territoire. Rezo Pouce, c'est un réseau de proximité pour partager les trajets du quotidien entre voisins mis en place par la collectivité.

Futur passager ou futur conducteur, téléchargez l'application :

rezopouce.fr ou via Télécharger dans l'App Store Disponible sur Google Play

Avec REZO POUCE, partagez + qu'un trajet !

Mode d'emploi

Passager ou conducteur, inscrivez-vous gratuitement et prochainement en mairie, sur rezopouce.fr ou sur l'application et recevez votre carte de membre et votre autocollant (pour les conducteurs). Grâce à de nombreux Arrêts sur le Pouce et à l'application Rezo Mobicoop, vous pouvez facilement retrouver vos voisins et partager vos trajets. Rezo Pouce, c'est donc un mélange subtil de covoiturage du quotidien et d'autostop pour tous !

En mode stop

Passagères, passagers
Rendez-vous à un Arrêt sur le Pouce (trouvez-les sur rezopouce.fr ou sur l'application). À un arrêt, sortez votre pancarte avec votre destination (que vous pouvez créer sur le site de Rezo Pouce, demander à votre mairie ou créer vous-même) et souriez ! En moyenne, un conducteur s'arrête en 6 minutes !

Conductrices, conducteurs
Rien de plus simple, placez votre autocollant sur votre pare-brise pour être identifié. Lorsque vous conduisez, restez attentif aux personnes qui pourraient se trouver à un Arrêt sur le Pouce et si vous passez par leur destination, arrêtez-vous !

Avec l'appli

Vous pouvez aussi partager vos trajets avec l'application Rezo Mobicoop :

- **Conducteurs,** vous publiez les trajets que vous souhaitez partager
- **Passagers,** vous pouvez visualiser tous les trajets proposés ou indiquer vos trajets recherchés. Ceux-ci peuvent avoir un départ immédiat ou être programmés pour plus tard.

Pour aller où ?

Pour rejoindre le centre-ville, la gare la plus proche ou le village voisin, Rezo Pouce, ça marche pour tous les trajets du quotidien !

Plus d'infos, inscription et liste des arrêts sur : www.rezopouce.fr ou au 05 82 16 00 10

Si besoin, contactez Damien CHATEL, chargé de mission mobilité au 06 42 98 13 24

L'ÉCOLE DES PORTE-DRAPEAUX DE L'EURE

ÉCOLE DES PORTE-DRAPEAUX DE L'EURE

Créée par la Délégation Militaire Départementale de l'Eure avec l'Office National des Anciens Combattants et avec le soutien du Conseil Départemental, cette école a pour objet de former de nouveaux porte-drapeaux. Elle permettra aux volontaires, en particulier les jeunes, de s'inscrire dans cette démarche citoyenne en leur offrant une formation théorique et pratique leur permettant d'assurer dignement ce service lors des cérémonies patriotiques de leur commune ou dans le département.
Pour les jeunes de 15 à 17 ans cette formation pourra constituer une Mission d'Intérêt Général du Service National Universel (SNU)



Vous souhaitez devenir porte-drapeau ou connaissez une personne qui le souhaite ?
Vous souhaitez nous aider dans la formation en devenant relais local ?
Vous avez besoin d'un porte-drapeau pour votre mairie, votre association mémorielle, ou votre établissement scolaire ?
Contactez-nous !



Quelques informations pratiques :

- *Formation en 3 demi-journées à Evreux ou près de chez vous*
- *Participation minimum à 4 cérémonies*
- *1 activité de cohésion (cérémonie nationale, voyage, visite...)*



Contact DMD27 :

Tél : 02.32.31.99.60 ou **email** : ecole-portedrapeaux27@orange.fr

GOUVERNEMENT Liberté Égalité Fraternité

DÉPARTEMENT DE L'EURE en Normandie

ONACVG mémoire et solidarité

OPÉRATION CHRISTINE QUILLON
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - PMR

Agenda

Vendredi 5 janvier à 18h30
Voeux de la Municipalité
Salle des Fêtes Philippe Aubin

Samedi 27 janvier
Conférence : HPI à la Médiathèque Jean d'Ormesson

Samedi 27 janvier
Loto organisé par le comité des fêtes de Thuit-Signol - Salle des fêtes Philippe Aubin

Samedi 10 février
Soirée Cabaret organisée par le Comité des Fêtes de Thuit-Anger - Salle des Fêtes Le Campanile

Du 03 au 29 février
Parcours Artistique organisée par la Commission Loisirs, Culture et Sports - Médiathèque

Du 16 au 25 février
Salon de Peinture et de Sculpture organisé par le Comité des Fêtes du Thuit-Signol - Salle des Fêtes Philippe Aubin

Du 1er au 3 mars
Festival Numérique organisé par l'Association Z-GEN - Salle des Fêtes Philippe Aubin

Dimanche 17 mars
Foire à la Puériculture organisée par Le Comité des Fêtes du Thuit-Anger - Salle des Fêtes le Campanile

Samedi 23 mars
Vente de couscous organisée par l'Association La Thuit-Marmaille

Samedi 30 mars
Concert Symphonique et Sensibilisation Musicale organisé par la Commission Loisirs, Culture et Sport - Salle des Fêtes Philippe Aubin

Samedi 6 avril
Théâtre organisé par le Comité des Fêtes du Thuit-Signol - Salle des Fêtes Philippe Aubin

Dimanche 14 avril
Course organisée par l'Association Ensemble pour Clara

Samedi 20 et dimanche 21 avril
Foire à la Puériculture organisée par l'Association La Thuit-Marmaille

Mercredi 8 mai
Cérémonie Patriotique du 8 mai au Thuit-Simer

Dimanche 19 mai
Randonnée Pédestre au Thuit-Anger organisée par le Comité des Fêtes du Thuit-Anger

Samedi 25 mai
Loto organisé par Le Comité des Fêtes du Thuit-Simer - Salle des Fêtes Philippe Aubin

Samedi 1er et dimanche 2 juin
Fête Communale au Thuit-Anger organisée par Le Comité des Fêtes du Thuit-Anger

Samedi 8 juin
Fête des Écoles

Dimanche 16 juin
Spectacle de l'Association Thuit-Dance - Salle des Fêtes Philippe Aubin

Vendredi 21 juin
Fête de la Musique organisée par l'Association Z-GEN, le comité des fêtes du Thuit-Signol soutenus par la Municipalité - Salle des fêtes Philippe Aubin

Samedi 13 et dimanche 14 juillet
Fête Communale au Thuit-Signol organisée par Le Comité des Fêtes du Thuit-Signol

LA GAZETTE DU THUIT - n°29
Directeur de publication : Gilbert DOUBET Adresse : Mairie, Rue Henri de Campion 27370 LE THUIT DE L'OISON
Rédaction : Commission Communication.
Conception : IRS Imprimé à 1700 exemplaires par IRS imprimerie – Le Bosc Roger en Roumois Journal gratuit
Dépôt légal en cours